

Le CNC prône un dispositif d'agrément pour les cartes d'abonnement illimité

À l'occasion de la présentation de son budget pour 2001 ? qui sera de 3,1 MF, en hausse de 9,16 % par rapport à 2000 ?, le Centre national de la cinématographie a indiqué qu'il allait prochainement soumettre au Parlement un dispositif d'agrément des cartes illimitées d'accès à un réseau cinématographique. Le CNC souhaite en effet que ces formules d'abonnement soient « ouvertes à tous les exploitants indépendants dont les établissements sont situés à l'intérieur des zones de chalandise où ces cartes sont proposées » et « qu'un contrôle très strict » sur les entrées réalisées grâce aux cartes soit établi, pour une plus grande transparence concernant la part de recettes revenant aux ayants droit.